RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2022/68/PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Olivier DEKESTER	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Christophe JACQUES	Responsable de l'antenne d'Ajaccio	*Pour l'antenne d'Ajaccio :* - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle -Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Gérard GORDIA	Directeur régional adjoint Chef du service de gestion des aides	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides Dans son domaine de compétence : - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Florence CAZENAVE	Adjointe au Chef du service de gestion des aides	- Liquider et ordonnancer les aides *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Delphine LARY	Responsable administrative et financière	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement *Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Eric BAUMGARTNER	Chef du service des contrôles	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bernard MALATRAIT	Responsable informatique	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Olivier DEKESTER	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels ~~et~~, les autorisations d'absence , les demandes de formation et les décisions d'autorisation de télétravail - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Christophe JACQUES	Responsable de l'antenne d'Ajaccio	*Pour l'antenne d'Ajaccio :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels, les demandes de formation et les autorisations d'absence. - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Gérard GORDIA	Directeur régional adjoint Chef du service de gestion des aides	*Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels, les demandes de formation et les autorisations d'absence. - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Florence CAZENAVE	Adjointe au Chef du service de gestion des aides	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels, les demandes de formation et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Agnès MEILLORET	Cheffe de secteur	
Delphine LARY	Responsable administrative et financière	
Céline PIERI	Cheffe de secteur	
Isabelle GRIMALDI	Cheffe de secteur	
Eric BAUMGARTNER	Chef du service des contrôles	
Matthieu DAVID	Chef de secteur	Dans le domaine des contrôles - Signer les congés annuels, et les autorisations d'absence
Bernard MALATRAIT	Responsable informatique	*Dans son domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 06 AVR. 2022

Le Président directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Olivier DEKESTER
M. Christophe JACQUES
M. Gérard GORDIA
Mme Florence CAZENAVE
Mme Delphine LARY
M. Eric BAUMGARTNER
M. Bernard MALATRAIT
Mme Agnès MEILLORET
Mme Céline PIERI
Mme Isabelle GRIMALDI
M. Matthieu DAVID

DRH
DFJL